

LE ROLE DU CSE ET LES ENJEUX DU MANDAT PENDANT LA CRISE SANITAIRE



Entreprises de 50 salariés et plus - Elus confirmés **1 jour**

- p.1 -

Objectifs :

- > Connaître les nouvelles règles en vigueur (lois, décrets ..)
- > Exercer vos mandats en période de crise sanitaire
- > Organiser votre CSE dans un environnement incertain

Participants

- > Membres du CSE ayant déjà suivi les formations de base sur le mandat

Programme :

Ce qui change avec la crise sanitaire :

- Pour les salariés

- > Télétravail
- > Temps de travail
- > Horaires
- > Prise de congés
- > Activité partielle
- > L'impact de ces changements sur la santé au travail et notamment le RPS

- Pour les membres du CSE

- > L'utilisation de vos heures de délégation
- > La participation aux réunions du CSE (visio-conférence)
- > Les procédures d'information et de consultation du CSE sur les sujets liés au COVID-19
- > Les négociations et les signatures d'accords

Les actions à mener :

- > Le CSE : acteur majeur du plan de reprise d'activité
- > Les actions de préventions à mettre en place (mise à jour du DUERP et du règlement intérieur...)
- > Préserver l'intérêt des salariés dans les décisions économiques – l'anticipation d'un PSE éventuel
- > Adapter vos activités sociales et culturelles
- > Modifier votre organisation pour exercer vos mandats